

CA APE Magné du jeudi 12 novembre 2015

Les directrices ont été invitées à se joindre à nous pour nous présenter leurs projets d'école.

Ordre du jour

1. Présentation des projets des écoles par Hélène Moreau et Gaëlle Lafoix
2. Vote des subventions allouées aux écoles
3. Comptes rendus des conseils d'école
4. Bilan de l'opération « Structures Gonflables »
5. Point d'avancement des manifestations à venir
6. Divers

Présentation des projets des écoles par Hélène Moreau et Gaëlle Lafoix

Ecole maternelle – Présentation par Hélène Moreau :

Projet d'école :

Le projet d'école pour cette année tournera autour du « loup » pour les 3 classes :

- GS/MS : Le loup à travers les contes
- PS : Le loup qui voulait changer de couleur (projet « multicolore »)

Une sortie scolaire pour les 3 classes aura lieu au zoo de Chizé le 10/05/16. Les animations prévues lors de cette sortie sont :

- La vallée de Tom Pouce pour les PS/MS
- Une visite en calèche PS
- Une activité « loup » pour les GS

Un spectacle « La soupe aux loups » pour les 3 classes est envisagé. Le spectacle aurait lieu dans l'enceinte de l'école.

Budget présenté pour l'école maternelle :

Cf. Bilans en annexe

Budget manquant de 1147,86€.

Bilan de la semaine du gout :

Les PS sont allés à la chèvrerie de St Hilaire.

Les MS ont eu une présentation « miel » dans l'école.

Les GS sont allés au jardin de St Liguairie pour découvrir les légumes de saison.

Beaucoup de parents ont apporté des légumes pour le goûter.

Le goûter a été, de nouveau, un moment très apprécié de tous.

Ecole élémentaire – Présentation par Gaëlle Lafoix :

Projet d'école :

Le projet d'école mis en place en 2013 est composé de 3 axes :

- Les apprentissages des fondamentaux (français et mathématiques)

Ateliers de lecture en petit groupe. Travail facilité par l'enseignante stagiaire en surnuméraire présente cette année.

- Le suivi des élèves à besoins particuliers

Travail dans chaque classe sur des thèmes spécifiques liés au nouveau programme d'enseignement moral et civique.

Harmonisation des règles de vie des classes et mise en place d'un système de récompense/sanction identique aux 6 classes.

Organisation de 3 conférences / débats dans l'année à destination des parents sur différentes thématiques (Apprentissage de la lecture et l'entrée en CP, L'enfant et son corps, L'éducation aux médias,).

Travail en APC.

- Les liaisons école maternelle -> école élémentaire et école élémentaire -> collège.

Immersion des GS en classe de CP plusieurs matinées du mois de juin.

Semaine des parents au CP : accueil des élèves et de leurs parents dans la classe pendant la semaine de la rentrée. => L'action sera renouvelée l'année prochaine.

Projet d'immersion des élèves de CM2 sur 1 ou 2 journées passées au collège Jean Zay avec suivi des cours du collège, déjeuner au collège, ...

Une journée d'accueil dans les collèges Jean Zay et François Rabelais sera proposée aux élèves de CM2.

Une réunion d'information à destination des parents sera menée en janvier par les 2 principaux des collèges.

Commémoration du 11 novembre :

7 élèves ont lu des textes lors de la commémoration du 11 novembre => Action à reconduire.

Projets culturels et artistiques :

- 3 sorties au cinéma pour chaque classe au CAC
- CP et CE1 : « Objets et métiers d'hier et d'aujourd'hui » (sortie à Nieul sur l'Autize ?)
- CM1 et CM2 : participation au projet Théa (théâtre).
- 1 journée en préparation pour les 4 plus grandes classes.

Activités sportives :

- CP/CE1 : natation
- CE2 et CM1 : escalade
- CM1/CM2 et CM2 : kayak
- CM1, CM1/CM2, CM2 : cyclisme

Budget pour l'école élémentaire :

A l'heure actuelle, le budget pour les sorties scolaires n'a pas été réalisé mais les besoins suivants sont exprimés :

- Achat de jeux de cours pour l'élémentaire : 218.15€
- Albums pour les CP : 204.58€
- Albums pour les CE1 : 123.40€

Soit un total de 1582.13 €

Harmonisation des règles de vie entre l'école et le personnel communal :

L'idée est l'élargissement du principe des « lions » sur « les temps de la municipalité » : la pause méridienne, la cantine, la garderie, ...

Une réunion de travail avec Mme Dambrine doit avoir lieu avant Noël normalement.

L'allemand à l'école :

Pour conserver la classe de 6^{ème} bi-langue au collège, il y a eu une proposition pour faire de l'allemand à l'école. Cette proposition a été acceptée par Mme Lafoix car cela est bénéfique pour les élèves et en cohérence avec le jumelage de la commune.

En conséquence, un professeur d'allemand du collège Jean Zay interviendra 1/2h par semaine dans les classes de CP et de CE1.

TBI :

La demande à la municipalité concernant le câblage réseau est renouvelée. Elle sera étudiée lors du vote du budget municipal 2016.

Conseils d'école :

Les directrices voient pour qu'éventuellement leurs prochains conseils d'école se fassent ensemble.

Vote des subventions allouées aux écoles

Subventions Ecole maternelle :

- Subvention de 500€ pour le père Noël
- Subvention **exceptionnelle** de 1200€ pour le projet d'école maternelle (les autres années, la participation était aux alentours de 600€)

Subventions Ecole élémentaire :

- Achat de jeux de cours pour l'élémentaire : 218.15€
- Au prorata des élèves : subvention de 2140€ pour le projet d'école (les montants demandés pour les albums sont compris dans cette subvention)

Subventions votées à l'unanimité.

Comptes rendus des conseils d'école

Cf. site de l'APE : <http://ape-magne.jimdo.com/les-comptes-rendus/>

Bilan de l'opération « Structures Gonflables »

Bénéfice total : 976.37€

=> 488.19€ de bénéfice par APE

Remarques :

- Les bénéfices sont moins importants que l'année dernière (1124€ en 2014) mais il a fait plus beau.
- De plus, l'entrée est trop chère selon des remontées de parents. C'est l'avis également des membres. (L'entrée a augmenté de 1€ par rapport à l'année dernière car la TVA est passée de 5,5% à 20.6%).
- Beaucoup de parents ont emmené leur goûter.
- 1 seule personne de Coulon pendant la commission contre 4 de Magné, manque de personnes de Coulon sur les créneaux, organisation à partager plus entre les 2 APE : à discuter avec l'APE de Coulon pour l'année prochaine.
- Le fait que l'opération soit portée par les APE n'apparaît pas : logos APE à l'arrière des flyers, aucune indication sur la buvette dont les bénéfices sont pour les APE ainsi qu'une partie des entrées...
A voir pour se faire une banderole pour la buvette qu'on pourrait utiliser pour toutes les manifestations

Point d'avancement des manifestations à venir

Père-Noël :

Caroline se charge d'appeler M. le maire.

Sandrine B. prêtera le fauteuil et le déposera chez Marie-Jo

Marie-Jo demandera le panier + housse à Patricia.

Il faut

- Libérer la salle de l'APS.
- Penser au cadeau pour M. Petit
- Penser aux pichets
- Envoyer mail à la presse. => Aurélie s'en occupe

Téléthon / Sapin de Noël :

Différents devis ont été effectués.

Une rencontre avec le téléthon (AFM) pour s'inscrire.

L'APE n'a fait aucun engagement auprès du téléthon.

Les frais de livraison sont en fonction du nombre de sapins. Il n'y aura pas de livraison en dessous de 50 sapins.

1.70€ reversé au téléthon par sapin. Aucun bénéfice pour l'APE : c'est une action uniquement en faveur du téléthon.

Vendredi soir 4/12 au niveau du préau. il faudra voir pour stocker les sapins sous le préau. Un tivoli serait bien (à voir avec festi magné).

Il faudrait du monde pour aider de 16h30 à 19h.

A demander :

- une rallonge électrique partant du couloir de CP.
- les clés pour portail.

Chocolat de Noël :

Pour l'instant, 250 boîtes ont été commandées soit 750€ de bénéfices environ. Sonia s'occupe de préparer les poches.

La distribution sera faite aux enfants.

Loto :

A envoyer par mail aux membres de l'APE :

- le document type pour faire une demande de cadeau
- l'attestation type pour indiquer que le commerçant a fait un don.

Alain a commencé à préparer le loto dont la feuille des commerces qui ont donné l'année dernière.

Commerce	Personne en charge
Chêne vert	Sonia
Peugeot	Sonia
Pharmacie	Nathalie
Super U	Alain
Fleuriste	Julie
Coiffeur	Nathalie
Pistorelle	Alain
Auto-école	Alain
Crédit Mutuel	Peggy
Photographe	Nathalie
La gondole	Sonia
Embarcadère Cardinaud	Alain
Boulangerie Bouyer	Marie-Jo
Amuz et vous	Sandrine B
Atoll	Nathalie
Carré d'eau	Alain
...	
Parcs d'attraction	David

(la liste n'est pas exhaustive)

Divers

- Assurance de l'APE : est-on assuré par la FCPE ?
- Un remerciement sera adressé aux parents à chaque fin d'opération pour indiquer le bénéfice réalisée.
- Il faudra également communiquer sur ce qui a été versé aux écoles.

~.~.~.~.~.~.~.

Prochain CA le jeudi 10 décembre 2015 à 20h30 – Salle du caté

ANNEXES

ECOLE MATERNELLE

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET D'ECOLE 2015/2016

Dépenses	Ressources
- <u>Transport (cars) :</u> Zoodyssée 460 €	<u>Aide spécifique accordée par la commune:</u> 1830 €
- <u>Sorties pédagogiques</u> Zoodyssée 641,10 €	
- <u>Cahiers de vie/Communication :</u> 360 €	<u>Subvention APE</u>
- <u>Documentation, livres :</u> 300 €	
- <u>Adhésion OCCE :</u> 180,76 €	
TOTAL Dépenses 1941,86 €	TOTAL Ressources

ECOLE MATERNELLE

BUDGET prévisionnel spectacles 2015/2016

Dépenses	Ressources
- transport CAC 4 x 125 500 €	Subvention de la municipalité 1000 €
- Entrées CAC 693 € 2 spectacles pour chaque classe	
- Soupe au loup 650 €	
TOTAL Dépenses 2036 €	TOTAL Ressources